

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre 0690.28.19.86

fsas.cgtg@laposte.net - secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org Siret: 798 550 497 000 19



MISE-AU-POINT FEDERALE

Sur la situation sociale à la Clinique ''Les Eaux-Claires''

Depuis son changement de propriétaire, et malgré l'investissement total du personnel pour faire tourner la boutique, la Clinique "Les Eaux-Claires" plonge progressivement dans des eaux troubles.

Pour mémoire, la transaction a eu lieu sous le sceau de la promesse écrite le 25 Mars 2019 du Sieur Kadji que les acquis du personnel ne seraient jamais touchés par le nouveau groupe acquéreur, le groupe "Antilles santé" porté par le Sieur Arcens. Les mauvaises langues prétendent que l'affaire aurait été mal ficelée aux dépens du repreneur mais cela ne regarde pas le personnel, aussi ne peuvent être les dindons d'une farce dont ils ne sont responsables.

Pourtant, une véritable chasse aux sorcières est mise en place contre les salariés particulièrement ceux revendiquent avec force et détermination, mais à juste titre, d'autant qu'ils n'ont pas la mémoire courte et qu'ils savent à quel point cette Clinique leur doit quelque chose. Déjà, au début de la pandémie de COVID, les premiers licenciements avaient commencé sur la base d'accusations diverses et variées, la gestion Macronienne et Denuxienne de la COVID est venue multiplier les raisons d'exclure à tour de bras.

A l'ouverture des N.A.O. 2021 -2022, la déléguée syndicale de l'U.T.S.-UG.T.G. s'est vue interdire toute forme de participation au prétexte de ne pas être "vaccinée". Les autres organisations syndicales - en solidarité, dont la FSAS-CGTG, ont fait nombre de propositions - dont la visioconférence - qui ont toutes été refusées hormis la délocalisation de la négociation au local du CSE, pourquoi ?

En date du 08 Juillet 2022, une note de service est sortie affirmant que la C.G.S.S. serait débitrice de la Clinique concernant la subrogation mais, selon nos investigations et une réponse épistolaire faite aux camarades de l'UTS-UGTG par la Direction de la C.G.S.S., il n'en serait strictement rien voire même qu'il en serait le contraire. Ainsi, sous le prétexte ne pas être remboursée par la sécurité sociale, la Clinique décide de sanctionner les salariés en suspendant la subrogation. La méthode reste scabreuse quant on se dit respectueux de la légalité puisque la subrogation est conventionnelle en dépit de la lecture particulière qu'en font les Dirigeants d'"Antilles Santé". Cette note de service a, tout de même, semer l'émoi au sein du personnel jusqu'à ce jour.

Voilà pourquoi, les organisations syndicales représentatives de la Clinique ont convoqué une Assemblée Générale du personnel, **possibilité prévue par la convention collective Départementale**, le 02 Août 2022 au petit matin. Après un débat animé entre travailleurs, des orientations ont été prises dont l'exigence d'une rencontre, toutes affaires cessantes et le jour même, avec la Direction de la Clinique... Crime de lèse-majesté pour qui ne supporte pas le débat et la contradiction. La Direction ayant refusé la rencontre a prétexté - encore une fois par note de service - d'une "grève illicite" et de l'investissement avec violence du bureau du Directeur" pour annuler unilatéralement un C.S.E. prévu l'après-midi. **Et pourquoi pas traiter les travailleurs de sauvages pendant qu'on y est ?**

En fait, ce qui insupporte la Direction c'est d'avoir à s'expliquer directement et en toute transparence devant le personnel et les représentants du personnel. Aucune grève, encore moins "illicite", n'a été déclarée et si l'attente du personnel a duré c'est qu'il espérait patiemment le Directeur qui semblait être informé et faisait durer l'attente, pour ne pas dire le plaisir, acte insultant. Lorsque le Directeur est arrivé vers **10H00**, **et si le ton est monté** c'est parce que ce personnel ne pouvait plus tolérer la suffisance d'en face **mais jamais aucune violence n'a été commise** et, puisqu'il y a des caméras à tous les coins de couloir, il est très facile d'en faire la démonstration!

Suite à cet épisode, que les travailleurs avaient presqu'oublié malgré leur frustration d'être restés sans aucune réponse, la main vengeresse a décidé de sévir contre eux. C'est ainsi que trois de nos camarades sont convoqués en vu d'être licenciés, si tant est cette affaire le mérite. Bien évidement, nous aurons bien compris que c'est une manière déguisée de créer la peur chez les autres travailleurs tout en sanctionnant les camarades pour "fait de grève". Quant à la déléguée Syndicale UTS-UGTG, elle a reçu également son courrier mais... miracle, la visioconférence est de règle pour son entretien... comme quoi!

La politique ultralibérale de Macron et sa gestion despotique de la crise sanitaire a ouvert de belles perspectives au patronat, la fumeuse escroquerie de "Dialogue social" n'est en fait que du monologue patronal, et la Clinique "Les Eaux-Claires" en est un condensé. Des décisions sont prises unilatéralement sans tenir compte de l'avis des représentants du personnel, des modifications organisationnelles sont annoncées au moindre incident, un climat délétère règne au sein de l'Etablissement... Bref, le personnel qui a tant donné et qui donne encore est à bout de nerf!

Mais derrière toutes les déclarations de bonne foi des dirigeants des "Eaux-Claire" se cachent des interrogations légitimes des travailleurs qui voient s'égrainer leurs acquis et s'installer des postures qui dénient leur dignité au nom de l'argent. Dans le cadre des N.A.O., torpillées au moindre différend par la Direction, la section FSAS-CGTG a contesté le calcul de la participation en s'adressant - le 02 Septembre 2022 - au P.D.G.. Notre Fédération FSAS-CGTG en a fait de même pour contester la suspension de la subrogation en s'adressant aussi au P.D.G., M. Yann ARCENS. Les deux courriers ont eu droit à des réponses expéditives signées du Directeur, M. BUILL...Circulez, il n'y a rien à voir!

Nous rappelons, qu'en plus deux décennies, le personnel des Eaux-Claires s'est beaucoup investit pour qu'évolue cette Clinique qui n'a eu de cesse de changer de propriétaire et qui se retrouve être, aujourd'hui, le supplétif du C.H.U. de Guadeloupe depuis l'incendie de ce C.H.U.G., en 2017. Les locations mensuelles faramineuses d'une partie des murs qui ont suivies durant plus de deux années, **payées cash par l'ARS**, ont été une manne indiscutable. Nous savons aussi, que le C.H.U.G. ne représente que **40** % **des actes M.C.O**., le reste est donc partagé entre le C.H.B.T. (situé à l'autre bout de l'ile) et les Eaux-Claires (implantée sur la conurbation la plus importante).

Nous découvrons, aussi, que les "incompréhensions" qui existaient entre l'ancien et le nouveau propriétaire auraient été réglées par une reprise en main totale du capital par le second, plus-tôt que prévu, grâce à la **Bpifrance Capital** et **Cap Santé 3B**, donc en grande partie de l'argent public. Sans compter des sociétés immobilières à la mode Kadji qui poussent comme des champignons... Il est, désormais, important que le personnel se mobilise pour connaître réellement la santé financière de son outil de travail... Si i ni pou zwa, dwètèt ni pou kanna!

Pour sa part, la FSAS n'acceptera jamais que ses camarades soient victimes d'arbitraires et que les travailleurs soient tournés en bourriques pour les écarter des bénéfices qu'ils contribuent largement à produire. La FSAS-CGTG appelle l'ensemble du personnel à la mobilisation :

- Contre les licenciements irréguliers.
- Pour une juste répartition des richesses produites par leur travail.
 - Pour de meilleures conditions de travail.

Yo ka chaché lagè... Fô nou réponn !

Sa-y pè, pa pè!

Basse-Terre, le 20 Septembre 2022

FSAS-CGTG
B.P. 257
97 100 Basse-Terre